

PORTRAIT MONTRÉALAIS DE L'ACCESSIBILITÉ AUX CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

Selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement



Novembre 2019

Isabelle Laurin, Vivianne Martin et Nathalie Bigras

INTRODUCTION

Ce fascicule présente le portrait de l'accessibilité aux Centres de la petite enfance (CPE) à Montréal à l'échelle des territoires de CLSC selon la défavorisation matérielle et la vulnérabilité des enfants de maternelle mesurée dans le cadre de *l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de maternelle* (EQDEM, 2017¹). Il s'inscrit en complémentarité avec le fascicule *Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement* (Laurin et coll., 2019²).

Le présent fascicule a été réalisé dans le but d'outiller les communautés et les décideurs dans leurs actions pour accroître l'accès des enfants montréalais aux CPE (voir l'encadré 1).

Les cartes du fascicule permettent d'examiner le taux de places disponibles en CPE dans les territoires de CLSC de Montréal qui présentent une plus grande défavorisation matérielle et/ou une plus grande proportion d'enfants ayant une vulnérabilité développementale. Les analyses indiquent que ce sont dans les territoires où l'indice de défavorisation matérielle est le plus élevé et ceux où réside la plus grande proportion d'enfants vulnérables que l'accès aux CPE est le plus faible, alors que ces enfants sont ceux qui bénéficieraient le plus de la fréquentation d'un CPE.

1. Les CPE comme mode de garde privilégié pour les enfants de familles à faible revenu

Les connaissances les plus à jour indiquent que c'est dans les CPE où l'on retrouve les niveaux de qualité de service les plus élevés (Gingras et coll., 2015³; Lemay et coll., 2018⁴). Les services y sont gratuits, notamment pour les enfants de familles prestataires de l'aide sociale. De plus, les CPE ont des liens privilégiés avec les professionnels du CLSC, notamment en vertu des protocoles d'entente entre les CLSC et les milieux de garde pour réserver des places aux enfants vulnérables sur le plan socioéconomique ou développemental. Bien que ces ententes puissent être établies avec tous les milieux de garde subventionnés (milieu familial, garderies privées subventionnées et CPE), c'est avec les CPE que la majorité de celles-ci sont conclues (MF, 2019⁵). Ces ententes facilitent l'intégration des enfants dans les CPE et l'accès aux services de santé pour les enfants ayant des besoins particuliers. Soulignons également que les CPE ont une structure qui leur permet de dégager du temps pour assister aux activités de concertation ou de formation organisées dans la collectivité, ce qui est moins possible pour les autres services de garde éducatifs (Laurin et coll., 2013⁶). Ainsi, les CPE sont davantage ouverts sur la communauté et bien positionnés pour connaître et faire connaître aux familles les autres services ou activités qui leur sont destinés.

Pourquoi examiner l'accès aux CPE dans les territoires les plus défavorisés?

Les résultats montréalais de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPM) (Laurin et coll., 2019²) montrent que les enfants de familles à faible revenu ayant fréquenté exclusivement un service de garde éducatif (CPE exclusivement ou autres services de garde éducatifs) pendant leur parcours préscolaire sont moins susceptibles d'être vulnérables dans deux domaines ou plus du développement comparativement à leurs pairs n'ayant fréquenté aucun service de garde éducatif. Toutefois, ces mêmes enfants fréquentent proportionnellement moins les CPE comparativement à leurs pairs de familles mieux nanties.

Aussi, soulignons que les enfants montréalais ont été touchés par les mesures gouvernementales qui ont changé l'offre de services au cours des dernières années au bénéfice des garderies privées non subventionnées et en défaveur des autres modes de garde, notamment des CPE (voir l'encadré 2 et la figure 1).

Quel est le portrait de l'accessibilité aux CPE à Montréal selon la défavorisation?

La figure 2, qui présente le taux de places en CPE selon le quintile de défavorisation matérielle des territoires de CLSC, montre que le taux de places en CPE est plus faible dans les territoires les plus défavorisés. On y constate notamment que le taux de places en CPE dans le quintile le plus favorisé est plus du double de celui du quintile le plus défavorisé.

La carte 1 illustre cette situation en présentant le taux de places disponibles en CPE et la défavorisation matérielle pour chacun des territoires de CLSC. Les pastilles bleu foncé indiquent le taux de places le plus bas et les pastilles bleu pâle, le taux de places le plus élevé. Les territoires sont classés en cinq catégories. Les territoires en rouge sont ceux où la défavorisation matérielle est la plus élevée et les territoires en vert foncé, ceux où la défavorisation matérielle est la plus faible.

À la lecture de la carte, le constat suivant s'impose : les territoires où la défavorisation est la plus élevée affichent de plus faibles taux de places en CPE. Il s'agit des CLSC de Montréal-Nord, Saint-Michel et Parc-Extension.

2. Des décisions gouvernementales qui ont freiné le développement des CPE au bénéfice des garderies privées non subventionnées

Au cours des deux dernières décennies, les décisions gouvernementales ont grandement modifié le portrait des services éducatifs à l'enfance, notamment la levée du moratoire sur l'établissement de nouvelles garderies privées (2003), la bonification du crédit d'impôt pour frais de garde (2009 et 2015) et l'introduction récente de la modulation des tarifs de garde (2015).

Par conséquent, l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance a grandement évolué à Montréal depuis le début des années 2000 selon les données du ministère de la Famille (figure 1). Presque inexistantes en 1998 (0,8 %), les places en garderies privées non subventionnées comptent pour 33,2 % des places en services de garde éducatifs en 2019, dépassant maintenant la proportion de places offertes en CPE. Ainsi, il s'est développé près de 8 fois plus de places en garderies privées non subventionnées de 2009 à 2019. Au cours de cette même période, la part relative des places en CPE a diminué progressivement, passant de 38,4 % à 28,3 %.

Quel est le portrait de l'accessibilité aux CPE selon la vulnérabilité des enfants?

La carte 2 présente le taux de places disponibles en CPE par territoire de CLSC en tenant compte de la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement selon l'EQDEM 2017. Les pastilles bleu foncé indiquent le taux de places le plus bas et les pastilles bleu pâle, le taux de places le plus élevé. Les territoires sont classés en cinq catégories. Les territoires orange foncé sont ceux où la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus de leur développement est la plus élevée et les territoires orange pâle sont ceux où la proportion est la plus faible.

À la lecture de la carte, le constat suivant s'impose : les territoires suivants sont ceux qui comptent à la fois la plus grande proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement et le plus faible taux de places en CPE. Il s'agit des CLSC de LaSalle et Saint-Michel.

Il importe de mentionner que le choix de présenter la carte avec la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement s'appuie sur nos résultats de recherche récents (voir page 2). Mais si l'on considère aussi les territoires qui comptent une plus grande proportion d'enfants vulnérables dans un domaine ou plus de leur développement (Blanchard, 2019⁷), les quatre mêmes territoires identifiés dans ce fascicule sont concernés.

CONCLUSION

Au cours des dernières années, la DRSP a fait valoir dans différents contextes l'importance de développer le réseau des CPE en privilégiant l'accès aux enfants de milieux défavorisés, notamment lors des commissions sur l'éducation à la petite enfance (DRSP, 2016a⁸) et sur la réussite éducative en 2016 (DRSP, 2016b⁹), et des travaux du Comité consultatif sur la répartition des places en services de garde éducatifs du ministère de la Famille pour la région de Montréal. Elle a pris position à plusieurs reprises en faveur du modèle des CPE, notamment pour que soient développées des nouvelles places dans les quartiers défavorisés et les quartiers moins bien desservis. Malheureusement, malgré les nombreux messages portés en ce sens depuis presque 10 ans, force est de constater que les iniquités d'accès aux CPE pour les enfants de milieux défavorisés demeurent inchangées à Montréal.

Les analyses effectuées dans le présent fascicule indiquent que les territoires les plus défavorisés matériellement et/ou qui affichent les proportions les plus élevées d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement sont

désavantagés au regard de l'accès à un CPE, alors que les enfants de ces territoires sont ceux qui bénéficieraient le plus de ces services. À la lumière de ces observations, les territoires de CLSC de Montréal-Nord, Parc-Extension, St-Michel et LaSalle devraient être prioritaires pour le développement de nouvelles places en CPE. Ces territoires ont besoin d'être appuyés pour lever les barrières financières et structurelles qui peuvent freiner ou décourager certains acteurs à présenter des projets de CPE pour leur communauté lors des appels de projets du ministère de la Famille.

La DRSP compte suivre annuellement le portrait montréalais de l'accessibilité aux CPE en fonction de la défavorisation matérielle et des indicateurs de l'EQDEM. Parce qu'il s'agit d'une stratégie démontrée efficace pour améliorer le développement des jeunes enfants et réduire les inégalités de santé dans la population, la DRSP souhaite collaborer avec ses différents partenaires pour améliorer significativement l'accès aux CPE pour les enfants de milieux défavorisés.

Références

- 1 Simard, M., Lavoie, A. et Audet, N. (2019). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- 2 Laurin, I., Guay, D., Fournier, M. et Bigras, N. (2019). *Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon le statut socioéconomique*. Montréal : Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- 3 Gingras, L., Lavoie, A. et Audet, N. (2015). *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs – Grandir en qualité 2014. Tome 2. Qualité des services de garde éducatifs dans les centres de la petite enfance (CPE)*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- 4 Lemay, L., Cantin, G. et Lemire, J. (2018). *Évaluer et améliorer la qualité éducative en services de garde en installation. Résultats d'un projet pilote (2016)*. Coll. « Conférence Résultats de recherche pour réfléchir ensemble : l'éducation à la petite enfance s'invite dans la campagne électorale ». Montréal : Université du Québec à Montréal. Repéré à <https://uqam.hosted.panopto.com/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=5e8668fb-f809-4bf0-9312-a966017ede51>
- 5 Ministère de la Famille. *Étude des crédits 2019-2020. Renseignements particuliers de l'opposition officielle*. Voir page 279. Repéré à <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CRC/mandats/Mandat-40895/documents-deposes.html>
- 6 Laurin, I., Bilodeau, A., Giguère, N. et Lebel, A. (2013). L'initiative des sommets montréalais : ses retombées sur la mobilisation, *Le point sur... l'action intersectorielle no 1*. Centre de recherche Léa-Roback. 12 p.
- 7 Blanchard, D. (2019). *Portrait synthèse du développement des enfants à la maternelle pour la région de Montréal : résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)*. Montréal : Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- 8 Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (2016a). *Commission sur l'éducation à la petite enfance. Mémoire du directeur régional de santé publique de Montréal*.
- 9 Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (2016b). *Consultation publique sur la réussite éducative. Mémoire du directeur régional de santé publique de Montréal*.

Figure 1

Évolution du nombre de places en services de garde pour les enfants de 0-4 ans selon le type de services de garde, Montréal, 1990 à 2019

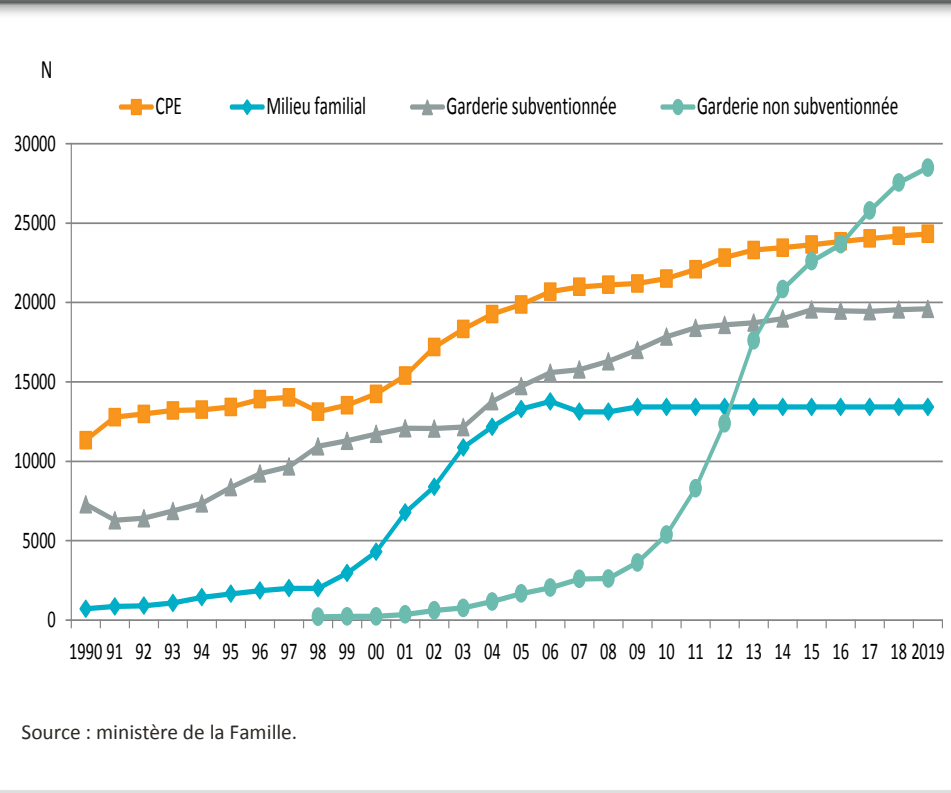
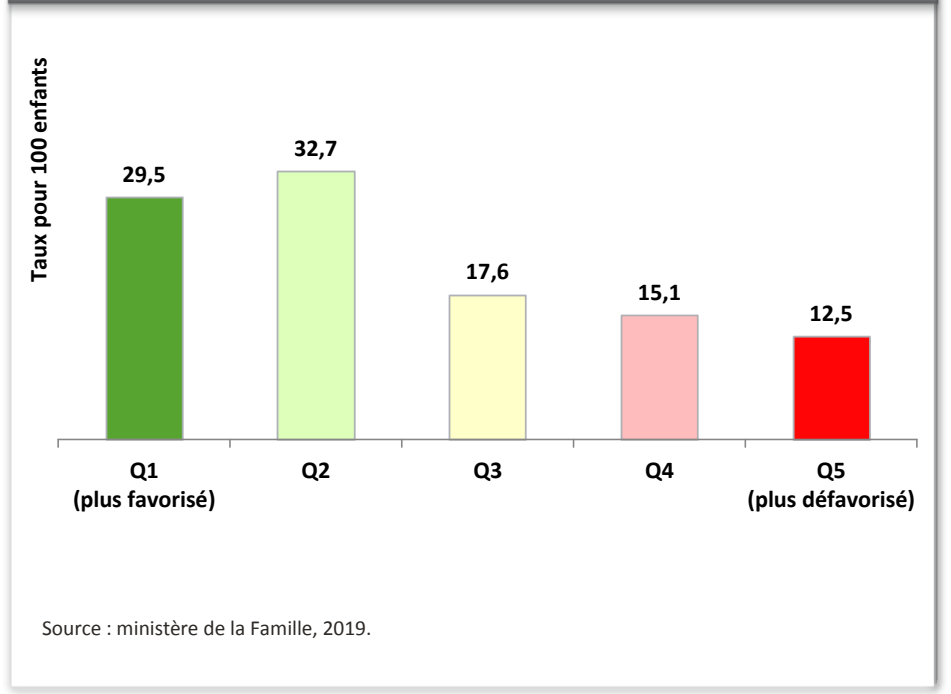


Figure 2

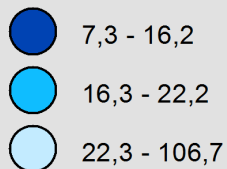
Taux de places en CPE pour les enfants de 0-4 ans selon le quintile de défavorisation matérielle des territoires de CLSC de la RSS de Montréal, 2019



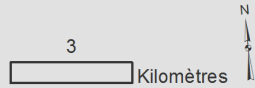
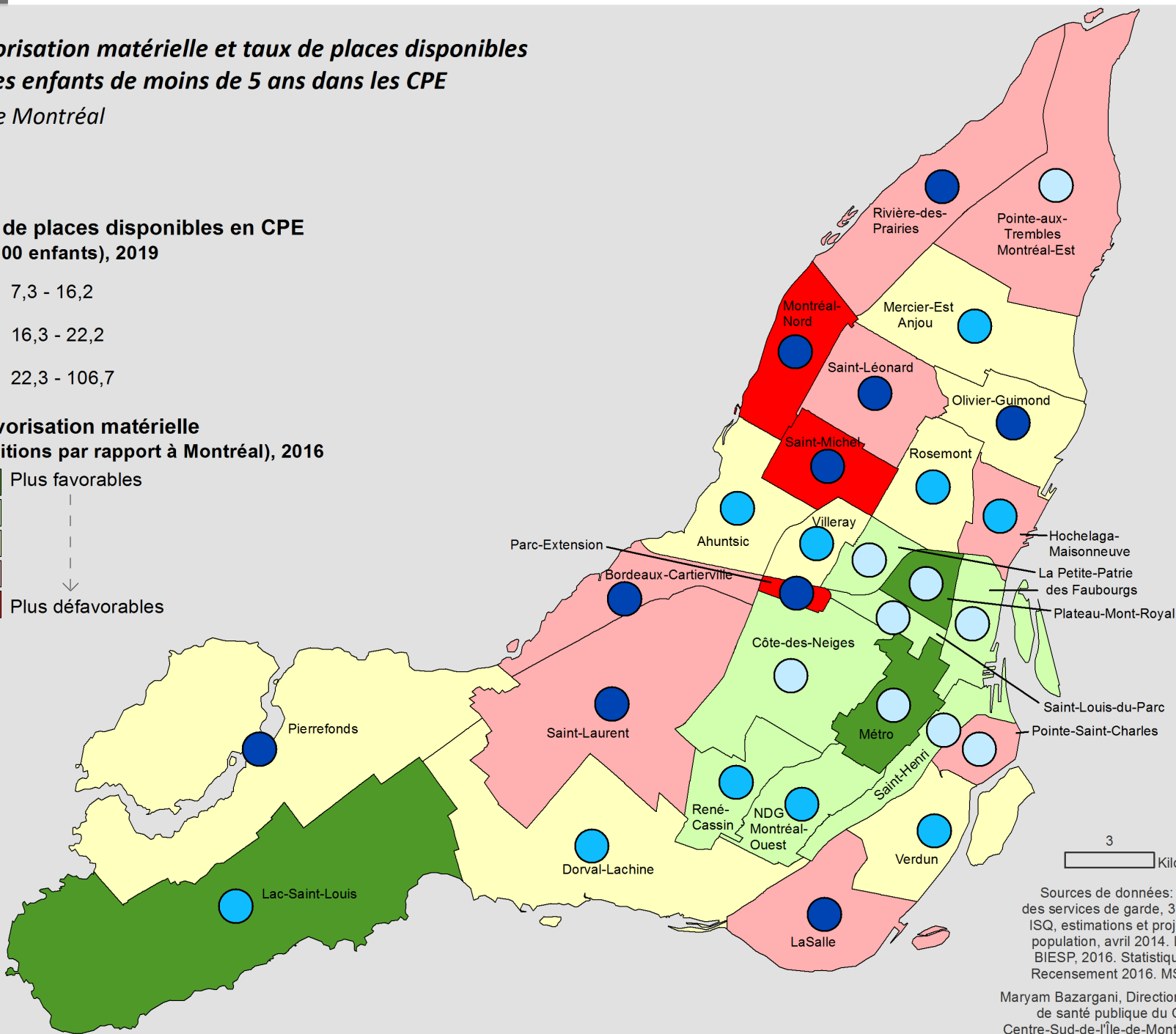
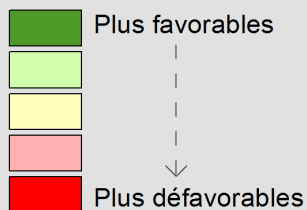
Défavorisation matérielle et taux de places disponibles pour les enfants de moins de 5 ans dans les CPE

CLSC de Montréal

Taux de places disponibles en CPE (par 100 enfants), 2019



Défavorisation matérielle (conditions par rapport à Montréal), 2016

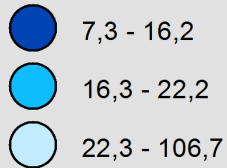


Sources de données: MFA, Liste des services de garde, 31-03-2019. ISQ, estimations et projections de population, avril 2014. L'INSPQ et BIESP, 2016. Statistique Canada, Recensement 2016. MSSS, 2018. Maryam Bazargani, Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2019.

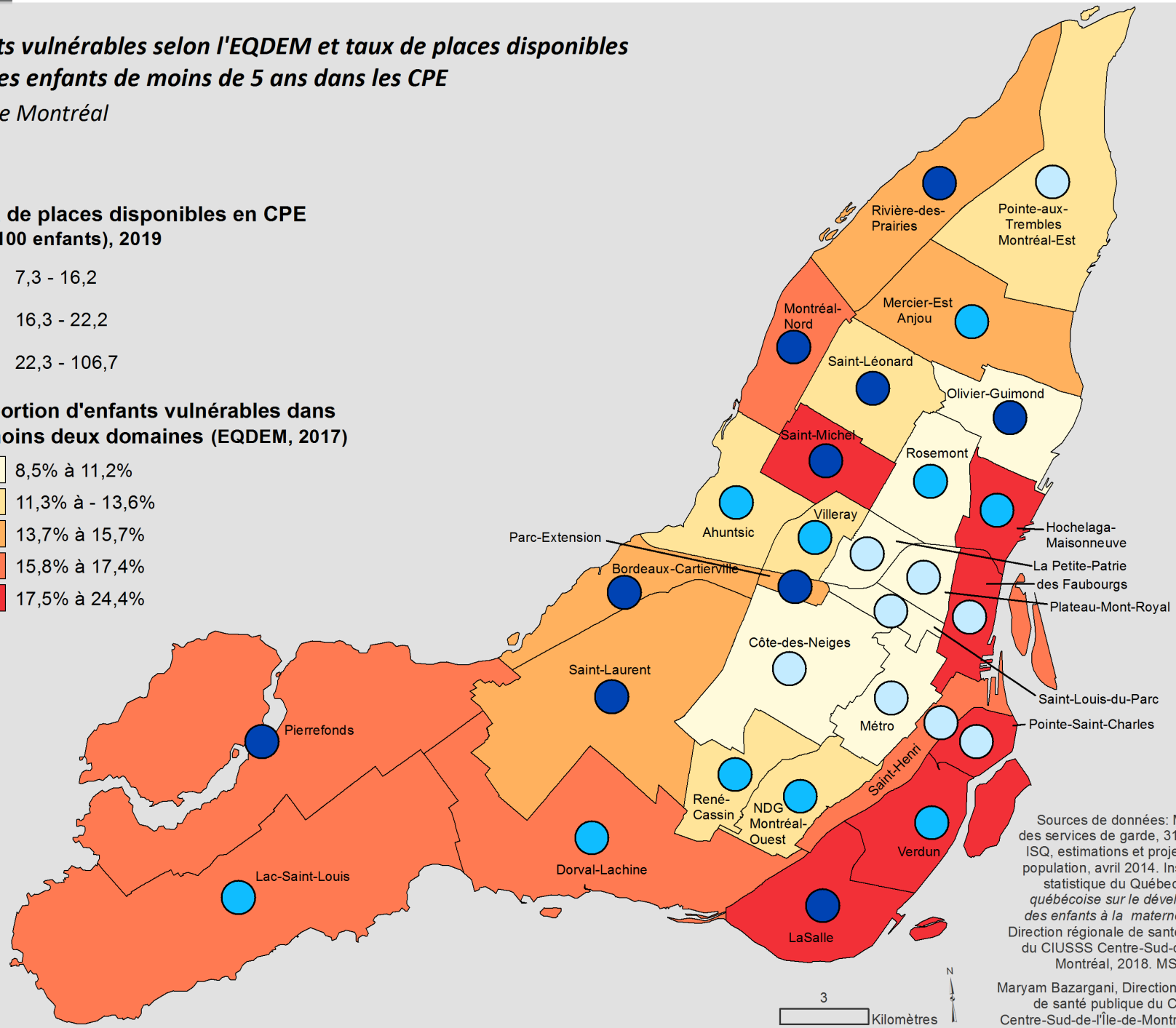
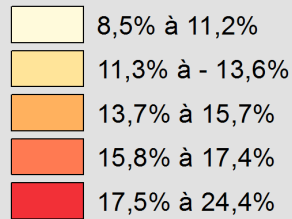
Enfants vulnérables selon l'EQDEM et taux de places disponibles pour les enfants de moins de 5 ans dans les CPE

CLSC de Montréal

Taux de places disponibles en CPE (par 100 enfants), 2019



Proportion d'enfants vulnérables dans au moins deux domaines (EQDEM, 2017)



Sources de données: MFA, Liste des services de garde, 31-03-2019. ISQ, estimations et projections de population, avril 2014. Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle*, 2017. Direction régionale de santé publique du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2018. MSSS, 2018. Maryam Bazargani, Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2019.

Une réalisation de la Direction régionale de santé publique
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400
Site web : <https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/publications/>

AUTEURES

Isabelle Laurin
Vivianne Martin
Nathalie Bigras

CARTOGRAPHIE

Maryam Bazargani

TRAITEMENT DES DONNÉES

Audrey Lozier-Sergerie

RÉVISION

Monique Messier

MISE EN PAGE

Lucie Roy-Mustillo

© Gouvernement du Québec, 2019

ISBN 978-2-550-85422-7 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019